

# Satellifax

Le premier quotidien de l'audiovisuel

JEUDI 27 OCTOBRE 2005 - N° 2356

page 1 / 10

## Les principaux titres

### A LA UNE

■ **RDDV** : un fonds de 15 M€ pour la couverture complète du territoire par la TNT

### TNT

■ **FRANCE Ô** : demande de préemption d'un canal pour une diffusion sur la TNT à Paris  
■ **EUROPE 2 TV / TNT** : 164 600 € de recettes publicitaires pour la première semaine

### CHAINES HERTZIENNES

■ **THIERRY ROLAND / MONDIAL 2006** : auto-annoncé sur TFI, il choisit finalement M6  
■ **FRANCOIS GUILBEAU / AFFAIRE LOST** : « Il n'y a aucune raison de faire un cadeau à TFI »

### INSTITUTIONNEL

■ **REDEVANCE** : amendement sur les garanties de ressources adopté à l'Assemblée  
■ **PIRATAGE** : la décision de la Cnil ne remet pas en cause la « riposte graduée »

### JUSTICE

■ **ZALEA TV VS CSA** : « La raison d'Etat a primé comme si nous étions de dangereux terroristes »

### INTERNATIONAL

■ **NELVANA** : accord de partenariat avec ST Electronic et MDA à Singapour  
■ **G-B : BT** lance en 2006 un service de TV sur ADSL avec VoD et accès à la TNT  
■ **NBC UNIVERSAL** : renouvellement de l'accord avec Time Warner Cable

### RADIO

■ **RADIO FRANCE** : lancement le 14 décembre de France Vivace, chaîne musicale en continu

### NOMINATIONS

■ **FRANCE 3** : nominations en série

### PRESENCE PUBLICITAIRE DES CHAINES ET OPERATEURS

## A la Une

■ **RDDV** : un fonds de 15 M€ pour la couverture complète du territoire par la TNT

Un **fonds d'accompagnement pour le numérique**, doté pour 2006 de **15 M€**, doit permettre à la totalité des téléspectateurs français, y compris ceux qui habitent dans des zones frontalières, de recevoir la TNT fin 2007, a indiqué hier le ministre de la Culture et de la Communication **Renaud Donnedieu de Vabres**.

Interrogé devant l'Assemblée nationale par le député UMP **Patrice Martin-Lalande**, le ministre a rappelé le calendrier de déploiement de la TNT. Selon lui, **85 % des Français** doivent recevoir la TNT au printemps 2007. Pour les 15 % de Français restants, il existe une **solution « technologique »**, une

« **offre de satellite gratuite** pour faire que partout, sur le territoire national, cette réception soit assurée ». Il s'agira uniquement d'acheter un adaptateur (récepteur satellite), a précisé le ministre (et une antenne satellite ! ndr).

Enfin, pour la **question des zones frontalières**, les ministres de la Communication, de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire doivent faire en sorte que **l'ensemble de la population ait accès à la TNT au 31 décembre 2007**. Le fonds de 15 M€ qui est affecté à cet objectif n'est **pas prélevé sur l'ensemble des moyens de l'audiovisuel public**, a précisé le ministre.

## TNT

■ **FRANCE Ô** : demande de préemption d'un canal pour une diffusion sur la TNT à Paris

**RFO** a saisi le gouvernement en vue d'une diffusion de sa chaîne **France Ô** sur la **TNT locale à Paris**, a indiqué hier **François Guilbeau**, dg de RFO, lors d'une tribune libre de l'Université de la communication de l'Amazonie, qui se tient à Cayenne. Le Réseau a souhaité que le gouvernement **préempte une fréquence** lors de l'appel aux candidatures qui

devrait être lancé par le CSA sur la région parisienne. « France Ô est déjà diffusée sur tous les réseaux du câble et du satellite. Ce qui nous intéresse maintenant, c'est d'être présent sur la TNT. Le signal existe. Nous **espérons que ce ne sera pas trop long** », a-t-il indiqué. Compte tenu du calendrier de la consultation publique lancée par le CSA ■ ■ ■



**Partenaire**  
de la 2<sup>ème</sup> Université de la Communication  
de l'Amazonie

Cayenne du 25 au 28 octobre 2005

www.rfo.fr

■ ■ ■ sur la région parisienne (nos informations du 18 octobre) et des délais liés au lancement des appels aux candidatures,

RFO envisagerait d'émettre sur la TNT locale à Paris « peut-être à la **rentrée 2006** ».

## ■ EUROPE 2 TV / TNT : 164 600 € de recettes publicitaires pour la première semaine

Europe 2 TV a enregistré **164 600 € de recettes publicitaires lors de sa première semaine de diffusion**, sur la TNT gratuite, entre le lundi 17 octobre à 17 h 17 et le 23 octobre à minuit, selon les chiffres publiés hier par l'institut **Yacast**. Europe 2 TV se place ainsi, en termes d'investissements, en **quatrième place** des chaînes TNT derrière TMC, NRJ 12 et i>télé, mais elle devance France 4, NT1 et W9. Au total, 575 spots ont été diffusés pendant

cette première semaine, avec un **budget moyen de 286 €**, supérieur à celui des chaînes TNT (214 €) mais largement inférieur à la moyenne des chaînes de complément (422 €). Quatorze annonceurs, dont les 5 premiers représentent les deux tiers du nombre de spots, ont investi sur la chaîne. Les familles les plus représentées sont les télécommunications (72 000 €), l'édition (45 000 €) et le transport (19 000 €).

## Chaînes hertziennes

### ■ THIERRY ROLAND / MONDIAL 2006 : auto-annoncé sur TF1, il choisit finalement M6

Thierry Roland commentera finalement sa douzième **Coupe du monde de football sur M6**. Après avoir annoncé le 18 octobre qu'il commenterait 10 des 24 matches de la Coupe du monde 2006 pour TF1, **Thierry Roland est revenu sur sa décision** et a finalement signé un contrat avec **M6**, a révélé hier *L'Equipe*. Interrogé sur Europe 1, Thierry Roland a confirmé l'information et affirmé : « **Je crois que quelque part il vaut mieux être le premier dans son village que le deuxième à Rome.** (...) J'ai eu l'impression que TF1 me proposait de me reprendre uniquement parce que M6 m'avait contacté. Et je suis persuadé que **si M6 n'avait pas acheté ces 31 matches, TF1 ne m'aurait pas contacté.** Tout cela a joué », a-t-il déclaré. « Je ne suis plus un gamin », a-t-il ajouté, se comparant à « un footballeur qui signe son dernier contrat ». La décision a été « difficile à prendre » selon lui. « J'ai interrogé ma famille, j'ai interrogé beaucoup d'amis et tous me conseillaient de le faire. » Le commentateur a assuré que l'argent n'était pas entré en ligne de compte dans sa décision - « c'était à peu près la même proposition financière que TF1 », selon lui - et qu'il ne s'agissait pas d'une vengeance, après avoir été mis sur le côté par TF1 il

y a quelques mois. « Je ne suis pas un revanchard », a-t-il assuré. Interrogé sur la réaction d'**Etienne Mougeotte**, vice-président et directeur de l'antenne de TF1, Thierry Roland a répondu : « **C'est un seigneur, vous savez, il a bien pris la chose.** » Par ailleurs, « j'ai eu l'occasion de rebondir dans une chaîne de jeunes, qui maintenant devient une chaîne plus pour tout le monde, et qui a l'intention de faire de plus en plus dans le sport en général et dans le football en particulier », a-t-il dit.

### Un contrat pas limité à la Coupe du monde

Thierry Roland a aussi précisé que son contrat avec M6 allait **au-delà du commentaire des 31 matches de Coupe du monde** dont M6 a obtenu les droits, car M6 a l'intention de continuer à participer aux appels d'offres qui vont être faits. Il a confirmé les informations de *L'Equipe* selon lesquelles M6 avait l'intention d'embaucher l'un des anciens joueurs champions du monde 1998, **Bixente Lizarazu, Frank Leboeuf ou Christophe Dugarry**, pour commenter les matches à ses côtés. Pour M6, l'arrivée de Thierry Roland « confirme son implication dans le football ».

### ■ FRANCOIS GUILBEAU / AFFAIRE LOST : « Il n'y a aucune raison de faire un cadeau à TF1 »

Alors que la diffusion de **Lost, les disparus** sur RFO cet été avait suscité un tollé chez plusieurs **chaînes privées d'outre-mer, François Guilbeau**, dg de RFO, s'est dit fermement décidé à **ne pas renoncer** à son droit de **diffuser des images de TF1** dans les programmes du Réseau. Il s'exprimait lors d'une table ronde à l'occasion de l'Université de la communication de l'Amazonie (**Ucam**) qui se déroule jusqu'à vendredi à Cayenne. « Quand vous avez un droit, il ne faut pas en abuser mais il faut l'utiliser pour le maintenir. Les programmes de TF1 repris sur nos chaînes représentent **moins de 5 % de notre programmation**, mais il n'y a **pas non plus de raison de faire de cadeau à TF1** qui paierait moins cher ces droits s'ils n'incluaient pas l'Outre-mer », a-t-il indiqué.

Le dg de RFO est revenu sur la politique du réseau en matière de reprise de ces programmes : « Nous reprenons les **grandes retransmissions sportives** diffusées par TF1. Au-

delà, nous ne reprenons pas les programmes qui seraient en opposition avec la politique de diffusion de France Télévisions, notamment la télé-réalité. Pour le reste, avons un **gentleman agreement avec les chaînes privées d'outre-mer pour leur laisser la priorité sur les programmes de divertissement** », a-t-il poursuivi.

Avant de diffuser **Lost, les disparus** cet été, RFO a approché TF1 pour vérifier **si aucune chaîne** privée d'Outre-mer **n'en avait acquis les droits**, ce que lui a confirmé la chaîne. Le distributeur de la série lui ayant fait la même réponse, RFO a choisi de diffuser la série américaine plutôt que l'une de celles diffusées à la même période par France 2 ou France 3, en prenant le soin de décaler la diffusion d'un mois par rapport à la première diffusion sur TF1. « Si nous ne l'avions pas diffusée, **personne ne l'aurait fait** en Outre-mer », a conclu François Guilbeau. Rappelons que quatre chaînes privées ultramarines avaient dénoncé cette diffusion comme une « pratique ■ ■ ■

▪ ▪ ▪ anti-concurrentielle » devant le CSA (nos informations du 23 août) et que le Conseil a interrogé le ministère de la Culture et de la Communication sur l'opportunité de maintenir ce droit

## ■ RFO GUYANE : trois voitures incendiées

Trois voitures de RFO Guyane ont été incendiées mardi à Matoury en marge de la destruction de bâtiments construits illégalement et ordonnée par le préfet du département. Les équipes de reportages qui couvraient l'événement avaient stationné les véhicules non loin du lieu de la destruction.

de reprise gratuite par RFO des programmes de TF1, notamment dans les zones où des chaînes privées sont présentes (nos informations du 13 octobre).

Indignés par ces destructions, des jeunes s'en sont alors pris aux véhicules de la chaîne, qui ont été brûlés, tandis que deux autres voitures appartenant à EDF et à la chaîne privée **Antenne Créole Guyane** ont pour leur part été détériorées.

## Institutionnel

### ■ REDEVANCE : amendement sur les garanties de ressources adopté à l'Assemblée

Dans le cadre de l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 2006, l'Assemblée nationale a adopté lundi soir l'amendement 15 rectifié offrant une garantie de ressources aux sociétés de l'audiovisuel public. Rappelons que, adopté en commission des Finances (nos informations du 14 octobre), l'amendement prévoit que « si les encaissements de redevance nets en 2006 sont inférieurs à 2 280,5 M€, la limite de prise en charge par le budget de l'Etat prévue au 5ème alinéa du A (soit 440 M€, ndlr) est remontée à due concurrence ». Jean-François Copé, ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat, a émis

un avis favorable et a « (levé) le gage », soit une compensation via « une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les tabacs ».

En revanche, les amendements 260 et 261 visant à dispenser du paiement de la redevance les « étudiants aux revenus modestes » d'une part et à faire bénéficier d'un dégrèvement de redevance les titulaires de l'allocation spécifique de solidarité de l'autre, ont été rejetés. Il en a été de même avec l'amendement 320 demandant le rattachement de la redevance non plus à la taxe d'habitation, mais à l'impôt sur le revenu.

### ■ REDEVANCE : baisse du coût de la collecte de 73 M€ à 65, puis 24 M€

Lors de l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 2006 à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat, a indiqué que la réforme de la redevance mise en place cette année a entraîné une forte baisse du coût de la collecte. « (Il) va ainsi passer de 73 M€ en 2004 à 65 M€ cette année et 24 M€ en 2006 », a-t-il expliqué, soulignant que « la

fermeture du service de la redevance a en effet été réalisée en octobre, sans tensions sociales ».

Par ailleurs, le ministre délégué a précisé que « les exonérations de redevance consenties en 2004 seront reconduites cette année à titre transitoire, de même qu'en 2006-2007 pourvu que le contribuable soit exonéré d'impôt sur le revenu ».

### ■ PIRATAGE : la décision de la Cnil ne remet pas en cause la « riposte graduée »

La décision de la Cnil de ne pas autoriser le repérage automatique des internautes qui mettent de la musique à disposition sur les réseaux peer to peer ne remet pas en cause les stratégies de prévention dites de « riposte graduée », a estimé hier le ministère de la Culture et de la Communication. « La Cnil ayant précisé que les messages de prévention ne sont pas possibles dans l'état actuel des textes, l'examen de la transposition de la directive (européenne) sur le droit d'auteur pourrait être l'occasion de faire évoluer le cadre juridique et de l'adapter à ce nouvel environnement », a indiqué le ministère dans un communiqué, après une rencontre, mardi, entre le ministre, Renaud Donnedieu de Vabres, et Alex Türk, président de la Cnil.

Selon le ministère, cette rencontre était prévue de longue date pour préparer l'examen au Parlement du projet de loi sur le droit d'auteur, qui passera en décembre devant l'Assemblée nationale. Mais elle est intervenue le jour de

l'annonce par la Cnil du rejet de la demande de quatre sociétés d'auteurs et de producteurs qui voulaient repérer automatiquement, par des dispositifs informatiques, les internautes qui mettent de la musique à disposition sur les sites de peer to peer (nos informations d'hier). La Cnil leur a également refusé le droit d'envoyer à ces internautes, après détection, des messages de prévention par le biais des FAI. L'envoi de ces messages fait partie d'une stratégie dite de « riposte graduée » sur laquelle les FAI et les représentants du cinéma sont également parvenus à un accord récemment. De son côté, la Société civile des producteurs de phonogrammes en France (SPPF), qui faisait partie des quatre sociétés, a regretté la décision de la Cnil, estimant qu'elle ne laissait « d'autre choix aux sociétés civiles que la répression ». Elle a souhaité la mise en place d'un « cadre législatif approprié qui permette la mise en œuvre du concept de réponse graduée ».

### ■ SEDPA : deux nouveaux membres

Le Syndicat des entreprises de distribution de programmes audiovisuels (Sedpa) a accueilli récemment deux nouveaux membres : Dargaud Distribution et Marathon International. Créé début octobre 2004, le Sedpa regroupe dorénavant 18 sociétés adhérentes : 2001

Audiovisuel, 10 Francs, AB Droits audiovisuels, Ampersand, Ares Films, Cyrus Media, Dargaud Distribution, Double V, Euro TV, Europe Images International/M5, Ina, Marathon International, Moonscoop, Omnitem Communications, Swift, System TV, Télé Images International et Upside Télévision.

## ■ INTERMITTENTS : la CGT « partage l'essentiel des constats » du rapport Guillot

La **Fédération CGT du spectacle** « **partage l'essentiel des constats dressés** » dans le **rapport Guillot**, qui avance des pistes pour les prochaines négociations sur l'**indemnisation chômage des intermittents**, a-t-elle indiqué hier. Elle cite notamment l'**élargissement des conventions collectives** dans le secteur du spectacle. « **Ni formule miracle ni abomination**, ce rapport peut être un **outil** pour une **véritable négociation** à condition qu'il soit suivi d'effets », estime la CGT, qui déplore cependant que la « négociation (n'ait) toujours pas commencé ». « Il reste au ministre de la Culture et de la Communication à **respecter scrupuleusement ses**

**engagements**, c'est-à-dire **légiférer**, si le **Medef** et d'autres ne veulent pas négocier la mise en place d'un **système pérenne et équitable** d'ici le 1er janvier », avertit le syndicat. La CGT pointe cependant **plusieurs « manques »** dans « ce texte qui s'efforce d'être consensuel », dont « l'accès à l'**Allocation spécifique de solidarité** pour les professionnels du spectacle en **fin de droits Assedic** ». Rappelons que **Jean-Paul Guillot**, mandaté par le ministre de la Culture et de la Communication et le ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, a rendu public son rapport le 21 octobre (nos informations de lundi).

## ■ POLE ILE-DE-FRANCE : visite aujourd'hui de François Loos

**François Loos**, ministre délégué à l'Industrie, **visitera** cet après-midi le **pôle de compétitivité Image, multimédia et vie numérique en Ile-de-France**. Il visitera ainsi à 15 h la société **Altitude Studio**, en compagnie de **Jean-Pierre Cottet**, président du pôle, et de **Boris Hertzog**, dg de l'entreprise. A 16 h 15, le

ministre délégué rencontrera les **acteurs du pôle** et suivra la **présentation de trois projets** (Infom@gic, classe numérique et Digital Life Lab), puis, une demi-heure plus part, tiendra un **point presse**. Enfin, à 17 h 15, sera présentée une « **exposition** rassemblant 12 entreprises et projets représentatifs du pôle ».

## Entreprises et marchés

### ■ JO : publication de la décision de prise de participation de RFI dans Radio Delta RFI

L'arrêté du 14 octobre 2005 approuvant des **prises de participation financière** réalisées par la société **Radio France internationale** a été publié hier au **JO**. Par cet arrêté du ministre des Affaires étrangères, du ministre de l'Economie, des Finances

et de l'Industrie et du ministre de la Culture et de la Communication, est approuvée la prise de participation de la société **RFI** au capital de la société **Radio Delta RFI** pour un montant de 652,20 nouveaux lei roumains représentant 0,03 % dudit capital.

### ■ ARCHOS : chiffre d'affaires des neuf premiers mois en hausse de 72 %

**Archos**, le spécialiste technologique de l'audio/vidéo de poche, annonce avoir réalisé, de **janvier à septembre 2005**, un chiffre d'affaires de **55 M€** contre 32,1 M€ pour la même période en 2004, normes IFRS, soit **une hausse de 72 %** sur les neuf premiers mois d'activité. Cette croissance permet d'afficher un CA de 22,9 M€, en croissance de 85 % sur le troisième trimestre 2005 par rapport à la même période de l'année précédente, souligne Archos dans un communiqué.

de 4,3 M€, en progression de 38 % par rapport au troisième trimestre 2004. Les premières ventes de produits à **destination d'Echostar** représentent 0,9 M€. **L'Asie** réalise « une croissance exceptionnelle de 148 % et prend une part de plus en plus significative dans la répartition du CA (11 % à 2,6 M€) », ajoute le communiqué. Archos confirme son objectif de croissance de 40 % pour 2005, avant contribution du partenariat EchoStar, et d'un **retour à la rentabilité** sur l'ensemble de l'exercice 2005. Dans le cadre de son partenariat avec Echostar, Archos évoque un objectif de CA autour de 10 M€, ajoute le communiqué.

Par zones géographiques, sur le troisième trimestre, « **l'Europe affiche une progression de 95 %** de son CA à 16 M€ », ajoute Archos. Les **Etats-Unis** affichent des ventes

### ■ FRANCE TELEMUSIQUE : France Télévisions détient 100 % du capital

L'arrêté du 14 octobre 2005 approuvant des opérations financières réalisées par les sociétés **Arte France et France Télévisions** a été publié hier au **JO**. Par cet arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et du ministre de la Culture et de la Communication, sont approuvées les opérations financières de cession et d'acquisition qui correspondent au **transfert d'une participation de 10 % du capital** de la société **France Télémusic** détenue par la

société **Arte France** au profit de la **société France Télévisions**, pour un montant de **65 840 €**. **France Télémusic** est une société détenue en joint venture par les sociétés **France Télévisions** à 90 % et **Arte France** à 10 % pour porter leurs parts dans la chaîne musicale **Mezzo**. A l'issue du transfert, France Télévisions détient désormais **100 % de France Télémusic**. La chaîne **Mezzo** est détenue à 40 % par France télévisions et 60 % par le groupe Lagardère.

### ■ AEGIS : Bolloré détient désormais 20,67 % du capital

Le **groupe Bolloré** est monté à **20,67 %** du capital de la société britannique de marketing Aegis, selon un communiqué de la **Financière du Loch** diffusé hier à la Bourse de Londres. S'il atteint 25 %, Vincent Bolloré pourra empêcher que les

statuts de la société soient modifiés sans obtenir l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, où les votes se font à une majorité de 50 % pour les assemblées ordinaires et de 75 % pour les assemblées extraordinaires.

### ■ ZALEA TV VS CSA : « La raison d'Etat a primé comme si nous étions de dangereux terroristes »

Le **Conseil d'Etat**, statuant sur le référé-suspension déposé par Zaléa TV contre le CSA après sa décision concernant sa candidature à la TNT, a **rejeté sa demande** (nos informations d'hier). Dans son arrêt, dont nous avons eu copie, le Conseil d'Etat estime « qu'**aucun des moyens invoqués** par l'association Zaléa TV n'est, en l'état de l'instruction, **de nature à créer un doute sérieux sur la légalité de la décision dont elle demande la suspension** ; que, par suite, et sans qu'il soit besoin de se prononcer sur l'urgence, sa requête, y compris ses conclusions à fin d'application de l'article L. 761 I du code de justice administrative, ne peut qu'être rejetée ».

**Michel Fizbin**, directeur du développement et cofondateur de **Zaléa TV** que nous avons interrogé, soulignant qu'il s'agit d'un jugement au fond, se montre très sévère quant à cette décision :

« Aucun de nos arguments - qui démontreraient pourtant que les motifs invoqués par le CSA sont fallacieux, erronés ou infondés - n'a été jugé recevable. Nous nous attendions à un rejet motivé par l'absence d'urgence à suspendre la décision du CSA, en attendant l'examen de notre requête en annulation, mais certainement pas à ça. **La raison d'Etat a primé** pour couvrir le CSA dans son excès de zèle à défendre les grands groupes au détriment du pluralisme, **comme si nous étions une bande de dangereux terroristes** ».

Michel Fizbin ajoute que **l'association maintient sa requête en annulation** : « Nous sommes sans illusions sur l'issue du jugement sur le fond mais cela nous permettra **d'attaquer le CSA au niveau européen**, puisque nous aurons alors épuisé les voies de recours en France », nous précise-t-il.

### ■ TFI / LORIBEL : un candidat éconduit de *Y'a que la vérité...* condamné en appel à 4 ans de prison

La **cour d'appel de Douai** (Nord) a condamné hier **Christophe Lefebvre**, 39 ans, à **4 ans de prison ferme et un avec sursis** pour avoir **agressé sexuellement sa compagne** qui avait refusé de se réconcilier avec lui après un passage en mai 2004 dans l'émission *Y'a que la vérité qui compte*. Cette émission, présentée par **Pascal Bataille et Laurent Fontaine**, est produite par **Loribel** et diffusée sur **TF1**. L'avocat général avait requis cinq ans dont deux avec

sursis. Christophe Lefebvre avait été condamné en première instance par le tribunal correctionnel de Dunkerque pour agression sexuelle, en décembre 2004, à 5 ans de prison ferme, ainsi que l'avait révélé *Le Canard enchaîné* dans son édition du 19 janvier 2005. La victime avait indiqué avoir été contactée par l'équipe de l'émission sans savoir à quoi s'attendre, ses interlocuteurs lui promettant « une surprise ».

## International

### ■ NELVANA : accord de partenariat avec ST Electronic et MDA à Singapour

**Nelvana** a annoncé la signature d'un **protocole d'accord** avec **ST Electronics** et la **Media Development Authority de Singapour** sur la **production** et le lancement de **dix programmes en direct-to-video** et de **trois séries d'animation**. « Pour lancer ce partenariat, les parties impliquées prévoient de **co-investir, coproduire et co-distribuer** la série de 26 demies heures *The Future is Wild* », indique la société canadienne. Par ailleurs, elles « rechercheront des **concepts originaux et des propriétés préexistantes** » afin de développer des programmes en animation 3D destinés au marché de la vidéo et des séries. Le protocole prévoit que les partenaires canadiens et

singapouriens co-investiront et coproduiront **à parité** dans ses propriétés, **Stee-T&S**, filiale de ST Electronics, distribuant ces programmes sur l'**Asie**, l'**Australie** et la **Nouvelle-Zélande** et **Nelvana** assurant la distribution sur le **reste du monde**.

Par ailleurs, Nelvana, qui a lancé lors du MipCom sa **recherche de coproducteurs** pour sa dernière série en développement intitulée *Spliced!*, a annoncé avoir vendu à **Discovery Kids** pour l'**Amérique latine** la série *The Backyardigans*, dont la diffusion a débuté sur **France 5** sous le titre *Les mélodilous*. **Discovery Kids** a également acquis, mais cette fois pour l'**Amérique du nord**, 26 épisodes de *Grossology*, une série d'animation 2D qui vient d'entrer en production.

### ■ G-B : BT lance en 2006 un service de TV sur ADSL avec VoD et accès à la TNT

L'opérateur **BT** a dévoilé hier les détails de son **service de TV sur ADSL** qu'il lancera en **Grande-Bretagne** à la **mi-2006** et qui donnera notamment accès aux **chaînes numériques terrestres du bouquet Freeview**. Déjà associé à **Microsoft**, BT a par ailleurs annoncé la signature d'un **partenariat avec Philips** qui fournira les **décodeurs à disque dur** capables de stocker 80 heures de programmes. Un **lancement expérimental** de ce service est prévu **au printemps 2006**.

Outre l'accès à la TNT et la possibilité de stocker des heures de programmes, cette offre comportera un service de **VoD** (films, fictions et musique disponibles instantanément), une option « **catch up TV** » permettant de voir, à la demande, des émissions diffusées lors des sept jours précédents ; des

**services interactifs**, des **services de communication** (messagerie instantanée, chat et visiophonie sur téléviseur) et un **paiement flexible** (pas d'inscriptions mais des options en pay per view). Ce service de télévision nouvelle génération sera disponible pour les abonnés de BT sans frais d'inscription. Selon des sources industrielles, le terminal devrait coûter **100 £**.

BT a embauché **James Soames**, précédemment directeur marketing et en charge des nouveaux produits de BSkyB, pour le lancement de cette nouvelle offre. James Soames a notamment fait partie de l'équipe qui a lancé en septembre 2001 le décodeur à disque dur **Sky+**.

## ■ G-B : Sony Entertainment lance une nouvelle chaîne sur Astra

Après la chaîne Set Asia, **Sony Entertainment Asia** lance une nouvelle chaîne TV en **Grande-Bretagne** sur **Astra**. Baptisée **Max**, cette chaîne par abonnement proposera un

mélange de **films produits en Inde (Bollywood)** et d'**événements internationaux**. Elle sera diffusée en **hindi, urdu et anglais** sur Astra 2A (28,2° Est).

## ■ NBC UNIVERSAL : renouvellement de l'accord avec Time Warner Cable

**NBC Universal** vient de renouveler son **accord avec Time Warner Cable**, division câble du groupe Time Warner, pour proposer un **service de vidéo à la demande (VoD)**. L'accord autorise par ailleurs Time Warner à diffuser certains programmes de NBC, dont les séries *West Wing (A la Maison Blanche)* et *Law and Order (New York District)*, avec le

nouveau service « **Start Over** ». Cette option permet une consultation à la demande pendant leur diffusion en direct, et donc le visionnage du début d'un programme déjà commencé, sans pouvoir zapper les publicités. Des programmes de NBC (Etats-Unis), CNBC, MSNBC, Bravo et Sci Fi proposeront également l'option « Start Over ». (voir également ci-dessous)

## Technologies

### ■ CABLE : sans disque dur, voir un programme depuis le début alors qu'il est déjà commencé

« **Start Over** », tel est le nom du service innovant proposé par le câblo-opérateur **Time Warner** sur certaines des chaînes qu'il diffuse et pour un **nombre limité de programmes**. Avec ce nouveau système, et sans qu'ils soient eux-mêmes équipés de système à disque dur type Tivo, les téléspectateurs peuvent décider de regarder un programme

depuis le début alors qu'il a déjà commencé, et ce à n'importe quel moment pendant sa diffusion. Ils devront alors cependant regarder le programme dans son intégralité, sans possibilité d'avance rapide, une possibilité largement utilisée par les possesseurs de récepteurs à disque dur, en particulier pendant les publicités.

## Radio

### ■ RADIO FRANCE : lancement le 14 décembre de France Vivace, chaîne musicale en continu

C'est le **14 décembre à 13 h** que se lancera la deuxième chaîne musicale en continu, prévue aux côtés de France Musique, et non plus le 1er décembre comme précédemment annoncé par Radio France (nos informations du 23 septembre). Cette nouvelle chaîne s'appellera finalement **France Vivace** et s'installera en lieu et place du **programme Hector**. Rappelons que France Vivace a été conçue comme un « **flux musical**

**continu** », que l'on pourra entendre, via **internet, sur le câble et par satellite** toute la journée. Elle fera **programme commun de 1 h du matin à 7 h**, en simultané avec France Musique.

France Vivace sera organisée autour de **sept concerts** de trois heures chacun, puisés dans les réserves des archives de Radio France et de l'Ina et dans le fonds offert par les 150 radios de l'Union européenne de radio.

## Nominations

### ■ FRANCE 3 : nominations en série

**France 3** a annoncé hier une série de nominations, effectuées par sa directrice générale **Geneviève Giard**, qui complètent l'organigramme de la chaîne.

**Roger Gicquel**, qui était dga de France 3 depuis novembre 2003, est nommé **directeur général adjoint en charge des ressources**. Comme l'indiquait l'organigramme présenté au CCE de l'entreprise (nos informations du 7 octobre), en plus des directions qui étaient déjà sous sa responsabilité, lui sera également rattaché, à compter du 14 novembre, la **direction des ressources humaines**. **Serge Bonnafé**, directeur des ressources humaines adjoint en charge de la coordination sociale, assurera l'intérim à la tête de cette direction en attendant la **nomination** du nouveau directeur des ressources humaines société. Rappelons que **Patrice Papet**, qui occupait cette fonction, rejoindra le 14 novembre Radio France comme dga chargé du dialogue social et des ressources humaines.

Sur proposition d'**Alain Vautier**, directeur de l'antenne, **Martine Gourdon**, précédemment directrice des ressources

de l'antenne et des programmes, a été nommée directrice des ressources et secrétaire générale de l'antenne. **Jean-Marc Dubois**, qui était directeur de France 3 Nord Pas-de-Calais Picardie, devient directeur des antennes régionales, et **Thierry Langlois**, précédemment directeur adjoint à la direction de l'antenne en charge de la programmation, a été nommé directeur délégué à la programmation.

### Unités de programmes

Sur proposition de **Vincent Meslet**, directeur des programmes, **Julien Borde**, précédemment directeur des programmes de Walt Disney Télévision France, a été nommé directeur de l'unité achats et jeunesse. **Claude Couderc**, qui était directeur de l'unité Culture et Spectacles, devient directeur de l'unité spectacles vivants. **Rachel Kahn**, précédemment directrice de l'unité divertissements, a été nommée directrice de l'unité magazines culturels, et ■ ■ ■

■ ■ ■ **Nicolas Pernikoff**, précédemment directeur général de Trace TV, a été nommé directeur de l'unité jeux et divertissements. **Patrick Brion**, **Patrick Pechoux** et **Georges Pernoud** ont de leur côté été confirmés à la direction respective des unités cinéma, fiction et *Thalassa*. Rappelons par ailleurs que **Muriel Rosé** a été nommée début octobre au poste de directrice des unités magazines et documentaires.

Sur proposition du nouveau directeur des antennes régionales **Jean-Marc Dubois**, **Marie-Claire Gruau** a été nommée au poste de directrice de l'unité programmation et développement ; elle était auparavant secrétaire générale de l'antenne de la chaîne. **Jean-Paul Chailleux** a été confirmé au poste de directeur de l'unité des programmes régionaux qu'il occupe depuis juin 2005.

Sur proposition de Georges Pernoud, **Hervé Cauchy**, qui était directeur délégué de Tempo, a été nommé directeur adjoint de l'unité *Thalassa*. Il remplace **Philippe Vilamitjana**

devenu directeur délégué des programmes de France 5. Sur proposition de Muriel Rosé, **Olivier Guiton**, qui était son adjoint à l'unité documentaire de France 5, devient son adjoint aux unités magazines et documentaires. Et, sur proposition de Julien Borde, **Babette Vimenet**, qui était conseillère de programmes à l'unité jeunesse de la chaîne, devient l'adjointe du nouveau directeur de l'unité achats et jeunesse.

Sur proposition d'**Hervé Brusini**, directeur délégué à l'information, **Paul Nahon**, directeur général adjoint en charge de l'information, a nommé **Louis-Marie Davy** directeur adjoint chargé de l'offre d'information dans les grilles régionales. Il était depuis janvier 2004 directeur adjoint en charge des programmes régionaux.

Enfin, **Jean-Marie Belin**, dont la direction n'apparaissait pas dans l'organigramme présenté au CCE de France 3, a été confirmé comme directeur du développement européen et des affaires extérieures.

## ■ TURNER BROADCASTING SYSTEM FRANCE : directeur général

**Waheb Lekhal** est nommé directeur général de **Turner Broadcasting Systems France** et prendra ses fonctions à partir du 2 novembre. Agé de 38 ans, il avait été nommé en 2000 directeur général adjoint de la division contenus de **Sogecable**, entité opératrice de Canal+ Espagne, de

plusieurs chaînes thématiques et du bouquet satellite Digital+. Il a notamment participé à la préparation du lancement prochain en Espagne de la nouvelle chaîne commerciale en clair, **Cuatro**. Auparavant il avait passé 5 ans au sein de l'équipe de développement international du Groupe Canal+.

## Evénements

### ■ UCAM : une deuxième édition sous le signe des nouvelles technologies et de l'émancipation

La deuxième édition de l'**Université de la communication de l'Amazonie** (Ucam), consacrée au rôle des technologies de l'information et de la communication dans le développement et le service de la population, se tient à Cayenne jusqu'à vendredi sur le thème « **Guyanes numériques : les clefs du développement** ». « Toute la famille de l'Océanie, de l'Océan indien, de la Caraïbe et de l'Europe est réunie avec, pour la première fois nos collègues de Mayotte », a noté mardi **Jean-Pierre Bacot**, délégué général de l'Ucam, lors de l'inauguration.

Pour **Roger Ramchetty**, président du Réseau international des universités de la communication (Riuc), l'édition 2005 de l'Ucam est aussi l'occasion de montrer que ces universités peuvent **survivre à la disparition d'Hourtín**. « C'est un des phares du réseau qui s'est éteint, mais la vie du réseau ne s'arrête pas [et] les enfants se portent bien. L'un des points positifs est qu'il n'y a **plus de modèle imposé** », a-t-il indiqué. Roger Ramchetty a

donc invité les membres du Riuc à faire preuve d'inventivité pour que chacune des universités **trouve sa voie**.

### Une nouvelle université en Aquitaine ?

Après la disparition d'Hourtín, une nouvelle ville d'Aquitaine pourrait accueillir une université de la communication, a poursuivi le président du Riuc. Le 6 octobre dernier, le président du conseil régional d'Aquitaine, a indiqué qu'il lancera en 2006 un **appel d'offres** pour l'organisation d'une nouvelle manifestation dans sa région **à partir de 2007**.

D'ici là, des **rapprochements** pourraient être envisagés entre les différents membres du Réseau. « La continuité du Riuc sera possible grâce à une **forte implication des partenaires locaux**, et pas seulement au niveau financier », a ajouté Roger Ramchetty. Avant de souligner l'**engagement de RFO**, « partenaire essentiel du Riuc et excellent relais pour l'ensemble de nos peuples ».

## Production, programmes, audiences

### ■ LCP-AN : projet d'émission avec Bonne Pioche

Selon nos informations, **LCP-Assemblée nationale** prépare avec la société de production **Bonne Pioche** une **nouvelle émission** montrant les députés dans leur **travail de**

**proximité**. Un **pilote** de cette émission, qui ne comportera **pas de présentateur**, vient d'être tourné.

### ■ PINK TV / LES INROCKS / MORGANE : lancement de *B.Side* le 13 novembre

La nouvelle émission musicale de **Pink TV** développée en collaboration avec **Les Inrocks** (notre « Confidentiel » du 12 octobre) s'appellera **B.Side** (30') et sera produite par **Morgane Productions**. Rappelons que cette émission **diffusée tous les dimanches à 19 h 20 en clair**, met un futur

talent de la scène pop-rock-électro sous les feux de la rampe lors d'un **concert exclusif** et comporte une partie backstage. **Anaïs** sera la première artiste invitée le dimanche **13 novembre**, à l'occasion de la sortie de son premier album.

## ■ G-B / NATIONAL TV AWARDS : *Doctor Who*, trois fois primée

La série culte britannique *Doctor Who* (BBC - version 2005) qui sera diffusée tous les samedis sur **France 4** à partir du **5 novembre**, a décroché **trois récompenses** mardi soir lors de la cérémonie des **National Television Awards** à Londres. La série a reçu le prix de la meilleure série dramatique ; **Christopher Ecclestone**, qui interprète le rôle titre, a

remporté le **prix du meilleur acteur**, et **Billie Piper** qui joue son assistante, le prix de la meilleure actrice. Diffusée en début d'année sur BBC1, la série a réuni jusqu'à 10,5 millions de téléspectateurs le samedi. A noter que l'émission **Qui veut gagner des millions ?** a remporté le prix du meilleur jeu et **Big Brother**, le prix du meilleur programme de télé-réalité.

## ■ CINECINEMA AUTEUR : diffusion de la série *The Long Firm*

La chaîne **Cinécinéma Auteur** diffuse depuis cette semaine la série britannique inédite **The Long Firm** (BBC2, 4 x 50') réalisée par **Bille Eltringham**, d'après le roman *Crime Unlimited* de Jake Arnold. Découverte par la chaîne lors des dernières Rencontres internationales de télévision de Reims, cette série se déroule à Londres dans le quartier de Soho des

années 60 à 80 et suit les aventures d'un mafieux gay, propriétaire d'un night-club, vu à travers le regard de quatre personnalités. Elle réunit notamment **Mark Strong** dans le rôle principal (à l'affiche dans le film *Oliver Twist* de Roman Polanski) et Sir **Derek Jacobi**. Diffusion le samedi à 21 h.

## ■ DROP PROD / EDITEL : acquisition de *21 jours*, format d'Animus Group

**Drop Prod**, société fondée il y a un an par **Cyril Chamalet** et **Lionel Stan**, et **Editel**, société d'**Anne Barrère**, ont acquis **21 jours**, format développé par la société américaine **Animus Group**. « Il s'agit d'un programme tout en images consacré aux "soft addictions" comme le chocolat, le téléphone portable, le travail ou l'astrologie », nous explique Lionel Stan, ajoutant que le programme s'intitule *21 jours* car « toute cure s'effectue sur trois semaines ». « Chaque témoin est pris en charge par un **psychiatre chef**, un **coach** et un **spécialiste**

selon l'addiction traitée, poursuit-il. Là où le concept de *21 jours* est intéressant, c'est que le **suivi thérapeutique** ne se fait pas dans un centre mais s'inscrit dans la **vie quotidienne** des témoins. C'est un programme solide d'un point de vue thérapeutique ».

Co-développé par les deux sociétés, le projet de *21 jours*, dont le format définitif dépendra de la chaîne intéressée, a déjà été proposé à **France Télévisions** et **M6**, nous précise Lionel Stan.

## Dans les médias

Sélection d'articles de presse écrite, d'émissions radio ou TV, cette rubrique « Dans les médias » se veut un aperçu de notre secteur, vu par les autres médias et en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

## ■ MEDIAMETRIE : un coup dans le Paf ?

Le monopole de Médiamétrie dans la mesure de l'audience des chaînes télé tenait depuis vingt ans. Il a suffi d'une petite révolution technologique pour que l'opérateur alternatif Free ouvre une brèche dans les murailles de l'institut officiel des performances des médias audiovisuels français. Depuis quelques semaines Free mesure en direct l'audience des chaînes qu'il distribue par internet à haut débit. Une information disponible en temps réel qui donne un coup de vieux aux chiffres fournis par Médiamétrie aux chaînes hertziennes, une fois par jour, et à celles du câble et du satellite... deux fois par an. Le doute est semé ; et si l'outil de mesure de Médiamétrie était archaïque ? [...] Tout le monde s'accorde pour dire que l'outil tel qu'il existe est imparfait. Certes, le panel de 3 150 foyers qui sert de référence pour savoir qui regarde quoi à la télé est statistiquement représentatif, mais il n'est pas renouvelé, comme il le faudrait, tous les dix ans ! Hôtels, cafés, hôpitaux et résidences secondaires sont aussi hors échantillonnage. Quant à l'explosion du paysage audiovisuel ces dix dernières années, elle oblige l'institut à des acrobaties statistiques. [...] « Nos clients ne sont pas toujours disposés à investir plus pour développer l'outil. La mesure que nous mettons à leur

disposition est le résultat de l'équation entre la fiabilité de nos résultats et le budget de nos clients », justifie Olivier Appé, directeur du département télévision à Médiamétrie. Les grandes chaînes, qui paient déjà 2,3 millions d'euros par an pour connaître leur audience, n'y sont pas forcément favorables. Et si, tout simplement, elles n'avaient pas intérêt à bousculer un ordre établi qui leur est bénéfique ? Améliorer l'outil, c'est prendre le risque de voir l'audience des nouveaux acteurs de la télé grignoter celle des poids lourds du paysage audiovisuel français. [...] Et les annonceurs ? [...] « Admettre que l'outil de mesure est imparfait, ce serait reconnaître que, depuis des années, ils paient pour quelque chose qui n'en vaut pas le prix. C'est impensable », lâche-t-on au siège d'une chaîne de télévision. « Il est important que la profession s'accorde pour dire que c'est la mesure de référence. Il faut tout faire pour que ça continue », martèle-t-on à Médiamétrie. Un discours d'un autre âge à l'heure où le groupe ne peut plus faire l'économie d'une refonte de son mode de fonctionnement, de ses statuts, voir de son capital, en y faisant entrer les nouveaux acteurs du Paf.

*L'Expansion*, novembre 2005

## ■ M6 : début du tournage des *Tricheurs*

Pascal Legitimus, Sara Martins et Jean-Michel Noirey ont commencé lundi le tournage d'un téléfilm de 90 minutes pour M6, *Les tricheurs*, produit par BB Films sur un scénario de

Claude Scasso. C'est Benoît Aubert qui réalise cette comédie loufoque. [...]

*Le Figaro*, mercredi 26 octobre



## ■ EXCLUSIVITE MADONNA DE FRANCE TELECOM : Virgin Megastore passe outre

Un conflit oppose [...] France Télécom qui a signé avec Warner Music, maison de disques de la chanteuse américaine (Madonna), un accord pour le lancement du disque en exclusivité, et le magasin de musique en ligne Virgin Megastore qui a passé outre cette exclusivité. Les fans de Madonna peuvent en effet découvrir des bribes musicales du disque, avant même sa sortie sur [...] ses services de téléphonie fixe et mobile (Orange), internet (Wanadoo) et la télévision par ADSL (MaLigne TV). [...] Jusqu'au 7 novembre il est [...] possible de voir une vidéo qui accompagne le disque. Ce suspense a été cassé, dès le 18 octobre, par VirginMega, filiale de Lagardère, qui a acheté la chanson *Hung Up* sur Wanadoo et l'a mise en vente sur sa plate-forme. [...] Ce détournement de l'exclusivité a provoqué la fureur de France Télécom qui a saisi ses conseils juridiques en évoquant « un acte de contrefaçon ». Jean-Noël Reinhardt (pdt de Virgin Megastore) [...] élargit le débat : [...] « Ce qui est cho-

quant dans cette affaire, c'est que les plates-formes en ligne des distributeurs de disques ne peuvent pas se battre à armes égales avec les opérateurs télécoms ou les fabricants d'ordinateur. On arrive à un système dans lequel celui qui obtient l'exclusivité n'est pas celui qui est le plus créatif sur le marketing ou qui est le moins cher pour le client, mais celui qui a le plus gros carnet de chèques. » [...] La Fnac est un concurrent de Virgin. Son directeur général, Bruno Crémel, a d'abord parlé de « vrai scandale » concernant l'exclusivité accordée à France Télécom. [...] Après une explication en début de semaine avec Warner, la Fnac tente de calmer le jeu. Même volonté d'apaisement du côté de France Télécom : « Nous ne sommes pas là pour concurrencer la Fnac ou le Virgin Megastore. Nous participons à la promotion de l'album, en tant que média complémentaire. Cette opération amènera plus de monde dans les magasins. »

**Le Monde**, jeudi 27 octobre

## ■ DROITS TV DU FOOT SUR MOBILES : Orange en première ligne

La compétition entre opérateurs mobiles et diffuseurs TV pour les droits sportifs va s'illustrer prochainement sur le Championnat de France de football de Ligue 1. Pour la première fois, la Ligue de football professionnel (LFP) mettra aux enchères les droits mobiles du championnat, achetés pour la télévision à prix d'or. [...] Le lancement de l'appel d'offres aura lieu le 18 novembre. Principal intéressé, Orange. L'opérateur mobile a acquis, il y a quatre ans, les droits UMTS auprès de la société Sportfive. Le contrat, établi selon nos sources à 15 millions d'euros par an, comprend à la fois le marketing, c'est-à-dire la visibilité de l'opérateur sur le terrain, l'association du nom au championnat (La Ligue orange) et les droits de retransmission d'extraits de matches et de résumés sur les mobiles. La Ligue n'a pratiquement pas de retour sur

ce que génère le foot sur mobile : Orange l'exploite depuis à peine plus d'un an avec le lancement de la 3G. Mais elle n'est pas satisfaite des conditions globales qui avaient été conclues par Jean-Claude Darmon, l'ancien patron de Sportfive. La Ligue compte bien, cette fois, faire monter les enchères. Outre Orange, d'autres candidats sont attendus, dont SFR, qui vient d'acquiescer les droits mobiles de la Coupe du monde de football. [...] Par ailleurs, Canal+ pourrait se porter candidat, afin de ne pas laisser d'autres supports tirer parti de l'image de la Ligue 1, acquise au prix fort. La Ligue n'a pas encore décidé si l'appel d'offres sera ouvert aux seuls opérateurs télécoms et/ou aux éditeurs de services et s'il portera sur trois ou deux saisons. [...]

**La Tribune**, mercredi 26 octobre

## ■ DROITS DU RUGBY : l'IRB va commercialiser les droits radio, internet et mobiles

Mike Miller, directeur général de l'IRB (détenteur des droits de la Coupe du monde rugby), a confirmé (lors du Sportel de Monaco, ndlr) que son organisme, après avoir vendu les droits de télévision à 250 chaînes (qui espèrent réunir près de

4 milliards de téléspectateurs cumulés pendant l'épreuve), s'apprête à commercialiser les droits radio, internet et mobiles, début 2006. [...]

**Les Echos**, mercredi 26 octobre

## ■ TFI : Patrick Balkany dans un épisode du *Commissaire Moulin*

Les fans du *Commissaire Moulin* (TF1) en ont de la chance : début novembre, ils auront droit à un épisode tourné en partie à Levallois-Perret et dans lequel apparaît un nouveau comédien. Il s'agit tout bonnement de Patrick Balkany, le maire UMP de la ville qui, après avoir fait son

cinéma devant les tribunaux, interprète son propre rôle de premier magistrat à la télé. Dommage que pour ce polar dans les Hauts-de-Seine le juge Alphen et Didier Schuller n'aient pas été rappelés... pour jouer leur propre rôle.

**Le Canard enchaîné**, mercredi 26 octobre

## ■ M6 : 3 000 lettres pour les célibataires de *L'amour est dans le pré*

Les dix paysans en quête de l'âme sœur présentés dans *L'amour est dans le pré*, le 8 septembre dernier sur M6, ont eu un certain succès. Au moins 3 000 lettres d'admiratrices (et d'admirateurs pour les deux femmes de l'émission) sont parvenues à la chaîne. Les célibataires - parmi lesquels Dominique le

sentimental et Vincent le romantique auraient eu le plus de succès - ont déjà choisi de faire la connaissance de certain(e)s de ces fans. Leur rencontre, tournée en ce moment, alimentera cinq futurs épisodes qui pourraient être diffusés en prime time.

**Le Parisien**, mercredi 26 octobre

## ■ DAN BOLENDER : conseiller de l'agence de communication Awak'iT

Depuis la rentrée, Dan Bolender, expert ès impostures d'*On a tout essayé* (France 2), offre ses services aux clients de l'agence de communication Awak'iT. « J'ai réalisé au moins 650 caméras cachées, j'adapte simplement ce savoir-faire », assure l'humoriste. Qui veut conjuguer gaudriole et pédagogie : « La caméra peut par exemple révéler les réactions d'un vendeur face à un client insolite. » Un mélange des genres qui ne fait pas consensus. « Pas

question de piéger nos salariés », affirme-t-on chez Saint-Gobain. « Nous ne nuisons à personne », se défend Laëtitia Vergnier, directrice générale d'Awak'iT. Si une séquence met en cause des employés, elle sera rejouée par des comédiens. L'intention n'est pas de dénoncer, mais de faire avancer les entreprises. » Trois « noms du CAC 40 » seraient déjà intéressés.

**20 minutes**, mercredi 26 octobre

■ **L'AGENDA DE SATELLIFAX** : rappel des événements d'aujourd'hui et de demain

**Jusqu'à aujourd'hui** Sportel à Monaco.  
**Jusqu'à demain** (Cayenne, Guyane française). 2ème **Université de la communication de l'Amazonie**.  
**Aujourd'hui** 14 h 30 : **Assemblée nationale**, conférence de presse, suite à l'examen par la commission des finances des crédits du budget médias 2006, de Patrice Martin-Lalande, rapporteur spécial de la commission sur la question. Contact : 01 40 63 55 19  
 18 h 00 : **Media Institute**, conférence de presse sur la formation en alternance « Achat et vente d'espaces publicitaires dans les médias ». Contact : 01 40 89 25 03

## Présence publicitaire des chaînes et opérateurs

■ **NPA / YACAST / SEMAINE DU 17/10** : indicateur de présence publicitaire du secteur télévision

NPA Conseil et Yacast se sont associés dans la construction d'un **indicateur hebdomadaire de présence publicitaire des chaînes et opérateurs** (nos informations du 14 octobre).

	Annonces en TV payante Les 3 premiers annonceurs	17 au 23/10/05	10 au 16/10/05
	Total	5 432	6 199
1	France Télécom MaLigne TV	1 847	397
2	CanalSat	1 672	1 053
3	TPS	709	1 878
	Chaînes Les 5 premiers annonceurs		
	Total	2 127	2 743
1	Arte *	335	360
2	TF1 *	213	221
3	Paris Première	159	405
4	Jimmy	144	203
5	France 3	122	26

Cet indicateur **pige** les **investissements publicitaires bruts** réalisés par le **secteur télévision** sur trois médias : télévision, radio et presse. Prenant en compte les 6 chaînes hertziennes, les 25 chaînes du câble, du satellite et de la TNT les plus représentatives du marché publicitaire, 19 stations de radio et 256 titres magazines et quotidiens nationaux, il permet de suivre au plus près l'actualité des opérateurs et des chaînes et les rapports de concurrence qu'ils entretiennent.

En accord avec NPA et Yacast, nous vous proposons désormais **chaque jeudi dans Satellifax**, les chiffres pour la semaine calendaire précédente du **total des investissements publicitaires bruts**, ainsi que ceux détaillés pour les **3 premiers annonceurs en télévision payante** et pour les **5 premiers annonceurs parmi les chaînes**. Voici ci-contre (en milliers d'euros) pour la semaine du 17 au 23 octobre et le comparatif par rapport à la semaine précédente

\* Arte poursuit sa communication autour de *Vénus et Apollon* ; TF1 fête les 18 ans de *Téléshopping*

## Les audiences

**MARDI 25 OCTOBRE**

Millions de Pda  
téléspectateurs en %

Millions de Pda  
téléspectateurs en %

**Access Prime Time**

**TF1** A prendre ou à laisser (Jeu) 5,283 29,6  
**F. 2** On a tout essayé (Mag) 3,192 19,2  
**F. 3** Actualités régionales (Info) 4,403 26,7

**Prime Time**

**TF1** Le certif (Jeu) 6,494 26,8  
**F. 2** Le fabuleux destin d'Amélie... (Film) 6,164 24,6

**Night Time**

**TF1** Le droit de savoir (Mag) 3,632 37,9  
**F. 2** Possession (Film) 0,770 8,9

**C+** Le grand journal (Mag) 0,770 4,1  
**Arte** Mon traîneau mes chiens... (Doc) 0,550 3,1  
**M6** Les chemins de l'étrange (Série) 1,926 11,0  
**F. 3** Nantes / Lyon (Football) 4,513 20,9  
**Arte** Sexe (Doc) 1,926 7,4  
**M6** C'est du propre (Doc) 3,357 12,8  
**F. 3** Soir 3 (Info) 0,715 10,3  
**Arte** L'homme qui rêvait d'être... (D) 1,265 5,0  
**M6** C'est du propre (Doc) 3,907 17,8

Source Médiamat - Médiamétrie (tous droits réservés Médiamétrie)